



N° 17 – Vendredi 28 Janvier 2022

COORDONNÉES

SIÈGE SOCIAL ET ADRESSE POSTALE
 23 RUE DE PIED DE FOND
 B.P. 18312
 79043 NIORT CEDEX 9

ACCUEIL :
 LEGÉ ANNIE
 MAHAUDI HAKIM
 POIRault JEAN-LUC

☎ 05.49.79.18.52 📠 05.49.79.18.52

SITE OFFICIEL ET E-MAIL
 🌐 [HTTP://FOOT79.FFF.FR](http://foot79.fff.fr)
 ✉ [DISTRICT@FOOT79.FFF.FR](mailto:district@foot79.fff.fr)

HORAIRE D'OUVERTURE :
DU LUNDI AU JEUDI :
 • 8H00 - 17H00
LE VENDREDI :
 • DE NOVEMBRE À MARS : 8H00 - 17H00
 • D'AVRIL À OCTOBRE : 8H00 - 16H00

RÉUNIONS MANIFESTATIONS

Jedi 03 Février 2022
 Commission de Discipline
 Commission Sportive

SOMMAIRE

Pv rectificatif de l'AG du 08 octobre
 2022 Au Tallud..... P 02
 Comité Directeur P 14
 Commission Sportive..... p 17
 Commission Litiges et Contentieux..... p 20
 Commission des Jeunes..... p 22
 Commission Futsal..... p 24
 Nos Partenaires..... p 26
 Avis aux clubs..... p 27
 Infos Clubs..... p 29



A partir de 4 cas positifs * sur 7 jours glissants au minimum avec envoi OBLIGATOIRE des justificatifs (certificat COVID) au District des Deux-Sèvres district@foot79.fff.fr

▪ **REPORT INCONTOURNABLE DE LA RENCONTRE**

➤ Prévenir impérativement le District en envoyant les justificatifs (certificat de positivité à la covid_19)

** Après étude des documents fournis, la Commission d'organisation peut décider de reporter le ou les matchs de l'équipe concernée durant la période pendant laquelle le virus est circulant dans le groupe. Précision : la notion de groupe s'entend par les licenciés concernés par une rencontre officielle donnée. Il n'est pas étendu à l'ensemble des licenciés d'un club*



▪ **ATTENTION : A partir du vendredi 17 h 00 :**

▪ **Prévenir impérativement** le Réfèrent Covid du District par téléphone et suivre les instructions.

Numéro d'astreinte du référent COVID du District des Deux-Sèvres :

07.61.37.98.11

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ET FINANCIERE DU 08 OCTOBRE 2021 AU TALLUD

Procès-Verbal - Rectificatif

L'Assemblée Générale Ordinaire du District de Football des Deux-Sèvres s'est tenue le 8 octobre 2021 dans la Salle du Tallud, sous la Présidence de Mr. GUIGNARD Daniel.

ASSISTE DE :

Membres du Comité : Mmes. RULLIER Maryse – SARRAZIN Claire

MM. BARBOTIN Jean-Claude - BAUDOUIN Gilles – BERTAUD Jean-Luc – BODIN Dany – BONNET Franck – BOURON Benoît – CHATELLIER Mickaël - DELAVALD Bernard – GAUVIN Francis – GODET Jean-Marie – GODET Jean-Pierre – GUIGNARD Daniel - LAROCHE Pierre – LIAIGRE Alain – MALEN Jérôme - MASSE Jean-Yves – MAZURIE James – NOIRAUT Fabrice - PARNAUDEAU Romain – PETIT Jean-Jacques – PRUNIER Jacky – ROUGER Alain – THIBAUD Jean-Luc

Membres Cooptés :

MM. BERNARD Benjamin – BOURDEVERRE Jérôme - PORCHER Michel

Chargés de Mission : MM LACROIX Pierre - SABOURAULT André - SENARD Claude

CTR : M GRIMPRET Christophe

Membres du Personnel : M LAVILLE Jean-Marc

Commission Electorale : Mme MARTIN Brigitte

MM. GRELLIER Jean Marie – LACROIX Nicolas – MAUDET Jean Pierre – ROY Jacky – VIOLLET Patrick

PERSONNALITES PRESENTES

- Monsieur GINGREAU François, Conseiller Départemental en charge du sport,
- Monsieur LE YONDRE Philippe, Trésorier du Bureau Exécutif de la Ligue de Football Amateur
- Madame AYRAULT GUILLORIT Marie-Ange, Secrétaire Générale de la LFNA
- Monsieur MACHET Patrick, Président du CDOS
- Monsieur BILLEROT Jérôme, Adjoint au Maire du Tallud
- Monsieur LEBOUL Baptiste Président EV Le Tallud
- Monsieur MOREAU Dominique Co Président EV Le Tallud

EXCUSES :

Membres du Comité :

Mme. BRENET Ludivine

MM. DENIAU Jean-Paul – OUVRARD Jacques - ZACCHEO Emmanuel

Chargé de Mission : M. GOUDEAU René

Membre du Comité d'Honneur : MM. HIBRAIM Bernard - MICHONNEAU Marc

Invité : Mr. RAGER Séverin, CTRA-LFNA

Membres du Personnel

Mesdames BOUDREAULT Dominique – LEGE Annie – ALMEIDO RIBEIRO Judite

Messieurs MICHEAU Anthony – MAHAOUDI Hakim - POIRAULT Jean-Luc

PERSONNALITES

- Monsieur ROUSSET Alain, Président de Région Nouvelle Aquitaine
- Madame LANZI Nathalie, Vice-Présidente du Conseil Régional
- Monsieur AUBRY Emmanuel, Préfet des Deux-Sèvres
- Madame BARETAUD Anne, Secrétaire Générale Préfecture des Deux-Sèvres
- Monsieur TARREGA Jean-Luc, Directeur du Cabinet du Préfet des Deux-Sèvres
- Monsieur MORISSET Jean-Marie, Sénateur des Deux-Sèvres
- Monsieur MOUILLER Philippe, Sénateur des Deux-Sèvres
- Madame BATHO Delphine, Députée
- Monsieur FIEVET Jean-Marie, Député
- Monsieur CHICHE Guillaume, Député
- Madame DESNOUE Coralie, Présidente du Conseil Départemental des Deux-Sèvres
- Madame HAVETTE Hélène, Responsable des Sports du Conseil Départemental des Deux-Sèvres
- Madame LARGEAU Béatrice, Conseillère Départementale du Canton
- Monsieur PRIEUR Jean-Michel, Président de la Communauté de Commune de Parthenay-Gâtine
- Monsieur PELISSIER Wilfried, Directeur Départemental DDCSPP
- Monsieur DELIGNE Francis, Président du Crédit Mutuel
- Monsieur CHEVALIER Eric, Délégué Départemental du Crédit Mutuel
- Monsieur MENES Jean-Guillaume, Directeur Général Crédit Agricole Charente-Maritime/Deux-Sèvres
- Monsieur MAIQUES Patrick, Chargé de Communication Crédit Agricole Charente-Maritime/Deux-Sèvres
- Monsieur ENNJIMI Saïd, Président de la Ligue de Football Nouvelle Aquitaine

Clubs Libres présents ou représentés

Aiffres AV.S - Airvo St Jouin F.C. - Amailloux C.S. - Argentonnais Pays F.C. – Aubinrothais E.I.S. - Autize Jeunes Orée F.C - Avenir. 79 F.C - Beaulieu Breuil E.S - Beauvoir S/Niort C.S. - Bessines Asptt - Boismé Clessé E.S - Boutonnais F.C - Bressuire F.C. – Breuil Bernard AS - Brûlain Esp. S. – Buslaur Thireuil – Celles – Verrine ent-S - Cerizay CO - Champdeniers-Pamplie U.S. - Chanteloup Chapelle E.S – Chatillon Pompaire E.S. - Chauray F.C. - Chenay Chey Sepvret US - Cherveux Am.Rur. - Chiche F.C – Clazay Bocage FC - Clussais La Pommeraie ET.S. – Coulonges Thouarsais AM.S - Echiré St Gelais AV.S.- Exireuil Ste Educ.Pop.C. - Exoudun AM.S – Fenioux U.S - Fomperron - Fors O.S.C. - Frontenay St Symph US - Gati-Foot - Gatine Sud F.C - Haut Val De Sèvre 94 F.C – Inter Bocage Football Club SC L’Absie Largeasse Moutiers sous Chantemerle - La Crèche U.S – Le Tallud EV. - Lezay U.S. - Limalonges Coqs Gaulois - L’ouin Pays F.C - Lutaizien- Oiron E.S – Mahorais Foot 79 A.C.S - Maixentais Pays US - Mauzé S/le Mignon U.S – Mauzé Rigné SP.A – Mellois Pays A.S - Moncoutant S.A - Montravers F.C DE – Mougou ET.S - Niort Chamois F.C - Niort St Florent U.A. - Niort St Liguair O.L- Niort Pexinoise U.S - Noirlieu Chamboutet Bres.C.Laiq. - Nueillaubiers F.C - Pamproux U.S.Fraternelle - Parthenay Viennay R.C. - Parthenay Portugais A. – Périgné A.S - Romaine ET.S. - St Aubin Le Cloud C.A - St Cerbouillé Ent.S. ST - St Jean Missé F.C. – St Loup Louin A.S. - St Maixent De Beugné A.S. - St Martin Les Melle A.S. - St Romans Les Melle Ste Educ.Pop. - St Sauveur U.S. – Ste Eanne Football Club -. Ste Ouenne Am.s - Terves Es Esp. - Thénezay-Ferrière Peyratte ES. – Thouars Foot 79 - Val De Boutonne Foot 79 - Venise Verte C.S - Vergentonnaise U.S – Vouillé St. - Voulmentin St Aubin Du Plain Ent. - Vrère St Leger De Montbrun U.S – Vrines FC

AMENDE FINANCIERE POUR LES CLUBS ABSENTS A L’ASSEMBLEE GENERALE :

Dans sa réunion du 27 septembre 2021, pv n° 01 de la saison 2020/2021, le Comité a fixé les amendes pour absence :

Clubs absents Régional → 80 €

St Varent Pierregeay US

Clubs absents 1^{ère} – 2^{ème} et 3^{ème} Division → 70 €

Ardin ESPO.S – Augé Azay le Brulé AS – Avenir Autize – Brion US – Cerizay A.S Portugais – Comores F.C – Faye Noireterre ENT.S – Entente Genneton – Niort Clou Bouchet – SA Soucheen – St Amand sur Sevre ET.S – Vasleenne US

Clubs Absents Autres divisions → 60 €

Assais AMS.D – Lambon U.S – Louzy ET.S – Neuvy Bouin Ste ANIM – ET.S.B Paizay le Tort – Plaine Gatine FC – Prahecq US – Sauzeen US- St Martin Amicale – St Martin Du Fouilloux F.C – Ste Néomaye Romans A.M.S -

ClubsFutsal → 60 €

Kefilm FS – CASC Niort – Niortais RC – Tys Futsal Club – Thénezay Futsal Club

ASSEMBLEE GENERALE

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 20 heures 00.

Monsieur Daniel GUIGNARD, Président du District, ouvre la séance en remerciant les personnes et personnalités présentes.

ALLOCUTION D'OUVERTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE PAR LE PRESIDENT DANIEL GUIGNARD

Chers Ami(e)s,

Je vous souhaite à toutes et tous la bienvenue, merci Mr le Maire de nous accueillir dans cette magnifique salle et vous, Président, merci à vous et votre équipe pour la mise en place.

Exceptionnellement cette année nous allons faire les deux Assemblées, fin de saison et financière le même jour.

Je remercie Mr GINGREAU François Conseiller Départemental en charge des Sports, de sa présence ainsi que Mr MACHET Patrick, Président du CDOS, Mme AYRAULT GUILLORIT Marie Ange, Secrétaire Générale de la LFNA et Mr Le YONDRE Philippe Trésorier de la LFA , de participer à nos travaux, merci à vous.

Sans plus attendre je donne la parole à Mr BILLEROT Jérôme Adjoint au Maire du Tallud pour qu'il nous présente sa commune.

ALLOCUTION DE MR. BILLEROT Jérôme ADJOINT AU MAIRE DU TALLUD

Monsieur l'Adjoint au Maire souhaite la bienvenue à l'Assemblée et nous présente sa commune de plus de 2000 habitants, située idéalement au centre du département sur une superficie de 19km², riche d'une vie associative importante, environ 25 associations et d'un ensemble économique au niveau PME conséquent.

Il souhaite que l'Assemblée se déroule sereinement et que cette saison aille à son terme.

Maintenant parole à Baptiste LEBOUL et Dominique MOREAU pour la présentation de leur club.

PRESENTATION DU CLUB DE L'EVEIL FOOT DU TALLUD PAR SES COPRESIDENTS BAPTISTE LEBOUL ET DOMINIQUE MOREAU

L'EV le TALLUD est un club né en 1969 qui a montré son dynamisme tout au long de ces années grâce à l'aide importante de ses bénévoles, lesquels ont fait grandir l'association au fil des années pour aujourd'hui compter dans ses rangs 270 licenciés. 4 équipes seniors (R2, D2, D3, D5), 1 équipe U17, une U15, 2 équipes U13, pas moins de 60 licenciés foot animation et aussi une équipe féminine fourbissent les armes du club entouré de ses bénévoles et pas moins de 6 arbitres.

La qualité du travail du club a été récompensée par le Label Jeunes Espoirs FFF, le Label Seniors Espoir LFNA et le Label Ecole Féminine FFF.

Merci

C'est une mauvaise habitude prise que celle de faire un discours après une saison qui n'est pas allée à son terme. En tous cas pas comme les autres années en délivrant des verdicts de montées et de descentes avec des champions et des vainqueurs de coupes.

Cette mauvaise habitude prise, je souhaite ardemment qu'elle s'arrête à cette Assemblée Générale afin que la saison en cours soit à nouveau synonyme de compétitions qui reste une finalité logique de notre raison d'être. Cela signifiera alors que le Pass sanitaire aura permis un retour à une quasi-normalité. Même si tout ne sera plus comme avant.

Même si nous devons tirer quelques enseignements de cette crise sans précédent, même si surtout, cela démontrera que c'est vous sur le terrain qui avez gagné la bataille la plus dure : celle qu'on n'a pas vu venir et face à laquelle on est resté bien souvent tributaires des pouvoirs publics et des décisions gouvernementales.

C'est grâce à votre ténacité, à votre compréhension, à vos capacités d'adaptation que vous avez su maintenir durant 18 mois, que nous sortons progressivement la tête de l'eau.

Alors oui il reste encore la question des 12-17 ans et nous n'y verrons plus clair qu'en novembre-décembre. Alors oui aussi tout n'est pas encore réglé et sans doute perdons-nous encore quelques licenciés.

Encore que ... ce n'est pas forcément sûr, à ce jour date à date 14619 en 2020-2021 aujourd'hui nous sommes 14300. D'ici là, force est de constater que le football répond plutôt présent, que notre discipline fait preuve de robustesse et de résistance face aux conséquences du Covid.

Sport populaire par excellence, clubs plutôt bien structurés, attractivité naturelle, éducateurs formés ou en passe de l'être, à l'écoute de nouveaux besoins avec le développement de nouvelles pratiques diversifiées, capacité à travailler avec les écoles, accessibilité à un grand nombre à travers les âges, les sexes, les difficultés sociales, présence de conseillers techniques proches des clubs, tous ces atouts indéniables sont le reflet d'une activité sportive qui a beaucoup manqué aux petits comme aux grands.

Alors avec un œil dans le rétroviseur de difficultés sanitaires qui nous ont obligés à travailler différemment au sein du District comme dans les clubs (chômage partiel, réunions en visio, formation à distance, redéploiement des tâches confiées aux techniciens,...) mais surtout un œil entreprenant sur demain. Continuer de se relever, croire en une trajectoire humble mais ambitieuse pour un football des Deux-Sèvres qui est une locomotive en Nouvelle-Aquitaine.

Avec une gestion saine louée par les instances de la Ligue et parfois même enviée ou copiée par les Districts voisins. Des résultats intéressants avec nos clubs ambassadeurs au plus haut niveau. Nous sommes un des rares territoires à compter un club pro.

Mais nous ne sommes pas en reste non plus en N3 et dans les championnats de Ligue, chez les seniors comme chez les jeunes.

Un petit clin d'œil à Périgné, petit poucet du 3ème tour de la Coupe de France, St Jean Missé du 4ème tour et maintenant Ardin qualifié pour le 5ème tour sans oublier les autres qualifiés que sont St Sauveur, Moncoutant, Saint Florent, et Bressuire : bonne chance à eux.

Nos relations avec les collectivités sont bonnes et nous sommes entendus aussi bien par la FFF que par la LFNA chaque fois qu'il est nécessaire d'échanger

Enfin remercier toutes celles et tous ceux qui ont contribué à rendre mon exercice de Président moins difficile pour faire face à cette crise exceptionnelle.

Alors oui merci à : Bernard et Jean Luc mes Vice-Présidents Délégués, l'ensemble des membres du Comité et bien sûr nos salariés.

Et pour conclure, c'est avec les mêmes valeurs et les mêmes qualités qu'on continuera demain à vous emmener vers de nouveaux projets, à accompagner les vôtres et à partager ce qui nous a tant manqué : les bons moments sur les terrains pendant les matches et aussi après !

Alors au plaisir de vous y voir toutes et tous très prochainement.

Merci.

**ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ELECTIVE
DU 18 SEPTEMBRE 2020 A POMPAIRE**

Aucune observation n'étant faite par l'Assemblée, celui-ci est adopté à l'unanimité.

**ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE FINANCIERE
DU 18 SEPTEMBRE 2020 DEPUIS LE DISTRICT EN VISIOCONFERENCE**

Aucune observation n'étant faite par l'Assemblée, celui-ci est adopté à l'unanimité.

ADOPTION DU RAPPORT MORAL SUR LA SAISON 2020/2021

Aucune observation n'étant faite par l'Assemblée, celui-ci est adopté à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES

➤ Alain ROUGER présente le projet de poule à 10 concernant les divisions 3,4 et 5 du District. Ce projet est à l'étude, il sera préparé avec l'aide des clubs et sera présenté aux voix à l'Assemblée Générale Ordinaire de fin de saison pour lancement saison 2022/2023.

Fin de l'Assemblée Générale Ordinaire à 20 h et ouverture de l'Assemblée Générale Financière.

ASSEMBLEE GENERALE FINANCIERE

La présentation des comptes du District a été effectuée par projection du compte de résultat et du bilan arrêtés au **30 /06 /21** avec une analyse des principales opérations financières intervenues sur la **saïson 2020/ 2021**.

Le District de Football des Deux Sèvres, = 15 777 licenciés, contre 17 593 l'année passée soit une baisse de 9 %.

Un budget (total des charges), maîtrisé, à 312 K€ ; en nette baisse par rapport aux années passées.

Cette saison (2020/2021) a été marquée par la crise sanitaire COVID 19, ce qui en fait une année très particulière.

En effet l'arrêt des compétitions sportives le 25 Octobre 2020 a entraîné une activité très ralentie au niveau des compétitions de notre District.

Ainsi le budget a été ramené à environ 312 K€, en économie d'environ 102 K€, caractérisée par des frais de commissions en retrait - 16 K€ (moins de déplacements), des frais de personnel en économie (salaires et charges -/- chômage partiel) de l'ordre de – 61 K€ et des frais de fonctionnement de – 24 K€

LE COMPTE DE RESULTAT

Les produits de l'exercice 311 993 € contre 406 640 € l'exercice précédent :

Ceux-ci se ventilent :

55 % en subventions, soit 172 K €, contre 215 K€ en 2020;

45 % provenant des clubs, soit 140 K €, contre 191 k€ l'an dernier ;

Le détail des produits (subventions, ressources provenant des clubs) est communiqué en comparaison avec les exercices précédents :

L'évolution essentielle est :

Au niveau des subventions : soit - **43 K€ cette année**, l'an dernier c'était + 51 K€.

Rappel : l'année passée, le District avait bénéficié de la restitution de 22K€ en provenance de la Ligue de Football Nouvelle Aquitaine

Les autres subventions perçues sont en diminution de 21 K€ ;

Le District 79 tient à remercier ces financeurs qui, sur cette saison, ont été très reconnaissants du travail accompli par le maintien de ces subventions.

Au niveau des produits perçus des clubs, une évolution : 191 K€ à 140 K€, soit une variation de **-51 k€**, compte tenu essentiellement :

Comme évoqué précédemment, cette saison 2020/2021 a été très particulière, compte tenu de l'effet Covid 19 et de la répercussion sur les compétitions gérées par le District et donc de son organisation.

Compte tenu de ces dépenses atténuées (chômage partiel / moins de déplacements et moins de frais des commissions), le District 79 a décidé de retourner aux clubs ces économies générées, ce qui s'est traduit par le reversement des frais d'engagements des coupes départementales pour l'ensemble des catégories soit 27 K€ fait au club

Compte tenu de l'arrêt des compétitions, il y a eu donc, moins de rentrées au titre de la discipline (cartons) un total de 17 K€ en produits contre 45 K€ la saison passée, soit un écart de **-28 K€**

Les charges (nettes de produits) s'établissent à 311 993 €, contre 414 307 € l'exercice précédent :

Soit une évolution de **-102 K€**.

L'analyse des variations des charges est essentiellement la suivante :

- Des frais de commissions et actions, déplacements et de fonctionnement à un niveau inférieur à l'an passé : - 40 K€.
- Des charges de personnel (salaires charges sociales et fiscales) en économie de - 61 K€ (chômage partiel, arrêts maladies et charges sociales) ;

Les frais de personnel représentant environ 50 % du budget,

Pour information, le montant global de ces frais généraux, qui était prévu à 487 K€ s'élèvent au réel à 312 K€ ; soit un budget en nette diminution globalement par rapport aux prévisions, mais les circonstances sont particulières.

Le temps décompté des bénévoles,

A travers le suivi des frais de déplacements, il est constaté une annotation de temps passé par les bénévoles d'un total de 3 678 heures, contre 6 353 heures la saison 2020, et 10 167 heures la saison 2019.

L'implication des bénévoles reste toujours aussi forte, mais les circonstances particulières de cette année de COVID expliquent cette diminution des temps (évoqué précédemment).

Le Bénévolat reste un poids incontournable dans le fonctionnement du District, et ceci pour assurer une bonne marche dans son fonctionnement

Compte tenu de ces effets, il en résulte un excédent sur cet exercice arrêté au 30 06 2021, de 1 654 €.

FFF - Ligue de Nouvelle Aquitaine
District Football des Deux Sèvres
23 rue piéd de fond BP. 18 312
79043 Niort Cedex 9

COMPTE de RESULTAT AU 30 JUIN 2021

CHARGES			PRODUITS		
RUBRIQUES	EXERCICE N	EXERCICE N	RUBRIQUES	EXERCICE N	EXERCICE N
	30/06/2021	30/06/2020		30/06/2021	30/06/2020
			VENTES / produits	2 858	14 732
achats et services extérieurs	82 623	170 035	COTISATION CLUBS	38 864	0
IMPOTS & TAXES	8 621	9 395	RECETTES {lic . Rbst , ... }	37 658	53 626
SALAIRES DU PERSONNEL diminués du chômage partiel et I J	134 120	165 860	RECETTE (Discipline)	17 178	45 617
CHARGES SOCIALES	22 250	51 892	ENGAGEMENTS (champ + coupes)	43 646	77 143
DOT. AMORT. & PROVISIONS	62 735	2 882	SUBVENTION D'EXPLOITATION	171 790	215 522
CHARGES FINANCIERES	720	797	reprise de prov. /transf. de charges	1 369	0
CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 099	14 093	INTERETS BANCAIRES	460	647
RESULTAT	1 654	-7 666	PRODUITS EXCEPTIONNELS		0
TOTAUX	313 822 €	407 287 €	TOTAUX	313 822 €	407 287 €

LE BILAN

Le Bilan actif et passif au 30 06 2021 est présenté.
Celui-ci annote un total de 402 489 €, contre 468 202 € l'an passé.

Au 30 06 2021, la situation financière reste saine, mais apparait en terme de trésorerie plus flatteuse que l'an dernier au 30 06 2020 (356 K€ / 313 K€)

En effet, il convient de préciser que cette situation financière plus positive est une photo des comptes au

30 06 2021 et qu'il convient de noter que cette évolution est due en particulier au versement par la Ligue du solde de leur compte (0 au 30 Juin 2021 contre 74 K€ au 30 juin 2020).

Les fonds propres du District des Deux-Sèvres s'élèvent à 127 323 € et représentent 40 % sur un budget de 312 K€, l'an dernier (125/ 414) également 30 % ;

Le fonds de roulement (réserves, complété des indemnités de fin de carrière provisionnées) s'élève à 188 845 € contre 156 456 € au 30 06 2020,

Il faut noter que ces provisions pour indemnités de fin de carrière sont nécessaires car les dates de départ en retraite de certains salariés s'approchent, d'où les recrutements de personnes, initiés depuis 2019 pour également compléter l'équipe.

Le point sur la saison actuelle (budget prévisionnel saison 2021/2022) :

L'approche budgétaire prévisionnelle a été basée sur les budgets réalisés ces dernières années avant la crise sanitaire et en tenant des comptes des évolutions.

La maîtrise du budget constatée ces dernières années, et le travail accompli par chaque membre des commissions a permis d'afficher une maîtrise depuis ces dernières années.

Ce budget est actuellement au plus bas, et toutes les réductions des dépenses ont été effectuées.

FFF - Ligue de Nouvelle Aquitaine
District Football des Deux Sèvres
23 rue piéd de fond BP. 18 312
79043 Niort Cedex 9

BILAN AU 30 JUIN 2021

ACTIF			PASSIF		
RUBRIQUES	EXERCICE N 30/06/2021	EXERCICE N 30/06/2020	RUBRIQUES	EXERCICE N 30/06/2021	EXERCICE N 30/06/2020
ACTIF IMMOBILISE	34 438	65 173	REPORT A NOUVEAU	125 669	133 335
			RESULTAT	1 654	-7 666
			TOTAL FONDS ASSOCIATIF	127 323	125 669
			PROVISIONS POUR CHARGES	145 960	95 960
CREANCE D'EXPLOITATION	11 414	89 535			
DISPONIBILITES	356 637	313 494			
total ACTIF CIRCULANT	368 051	403 029	DETTES D'EXPLOITATION	129 206	246 573
TOTAUX	402 489 €	468 202 €	TOTAUX	402 489 €	468 202 €

De fait, et compte tenu des actions entreprises, le budget sur l'exercice 2022 ne peut être présenté en équilibre, car il s'affiche à 444 200 € ; en tenant compte du maintien de la cotisation à 3.50 €. Il est donc présenté en insuffisance de – 28 340 €, et donc il pourrait être effectué un prélèvement sur les réserves en conséquence.

L'équilibre de ces budgets a pour fondement, bien évidemment, le maintien des subventions de nos partenaires institutionnels.

Celui de la saison 2022/2023 est difficile à appréhender, compte tenu de la situation sanitaire. La volonté du District 79 est de s'adapter à cette situation et de ne pas entreprendre de dépenses ou actions trop impactantes budgétairement notamment vis-à-vis des clubs.

L'ÉVOLUTION BUDGÉTAIRE

compte de résultat	réel 2019	réel 2020	prév 2021	réel 2021	prév 2022
ventes diverses	16 424	16 105	12 000	3 471	8 600
clubs cotisations	36 571	5 380	48 000	39 199	40 000
clubs amendes et droits	12 631	8 650	11 500	2 774	9 500
LFNA ristournes et participations	42 898	38 224	33 500	33 935	30 000
dossiers disciplines	84 324	45 617	75 000	17 178	72 000
engagements coupes et champ.	75 985	73 501	75 000	41 895	70 000
recettes coupes et champ.	10 393	3 642	7 500	1 751	7 500
total activités	279 227	191 118	262 500	140 203	237 600
subventions d'exploitations	164 657	215 522	182 000	171 790	178 260
total des produits	443 884	406 640	444 500	311 993	415 860
autres achats	29 786	36 442	24 600	12 278	17 800
services extérieurs	13 350	29 276	25 500	12 567	17 500
frais divers commissions	101 342	86 931	90 300	40 605	98 000
frais ptt	14 649	11 287	16 000	8 191	16 000
autres services extérieurs	5 830	6 099	6 900	8 981	10 400
impôts et taxes	8 719	9 395	9 500	8 621	9 500
salaires	200 440	197 480	220 000	191 279	200 000
charges sociales	65 265	51 892	66 700	22 250	70 000
total frais généraux décaissés	439 381	428 803	459 500	304 773	439 200
transfert de charges (idem jour + emp)	6 584	31 620	-	57 159	-
total des frs gx nets décaissés	432 797	397 183	459 500	247 614	439 200
autofinancement sur activité	11 087	9 458	- 15 000	64 379	- 23 340
résultat financier (produits)	- 315	- 149	300	- 260	
résultat exceptionnel (produits)	- 449	- 14 093		- 1 099	
dotation aux amortissements	500	2 421	3 000	12 735	4 000
dotation provisions	4 600	460	2 000	50 000	1 000
résultat	5 224	- 7 666	- 19 700	1 654	- 28 340
BUDGET	438 660	414 307	464 500	310 339	444 200

L'Assemblée Générale après avoir entendu :

- La présentation des comptes de l'exercice clos au 30 juin 2021 effectuée par le trésorier.
 - La lecture du rapport du commissaire aux comptes sur ces comptes.
 - Approuve les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2021.
 - Cette résolution est mise aux voix, et est adoptée à l'unanimité
-
- **L'Assemblée Générale donne, en conséquence, quitus au Comité Directeur pour la gestion de l'exercice clos le 30 juin 2021**

Le Président du District remercie tous ceux qui ont participé et, en particulier, Mickaël Chatellier, Bernard Delavaud et Jean Luc Poirault.

ALLOCUTIONS DES PERSONNALITES PRESENTES

Monsieur MACHET Patrick Président du CDOS

Il explique le Pass'Sport lequel est une nouvelle allocation de rentrée sportive de 50€ par enfant pour financer tout ou partie de son inscription dans un club, il est distribué sous conditions de revenus : il s'adresse aux enfants et aux jeunes de 6 à 17 ans inclus, qui bénéficient soit de l'allocation de rentrée scolaire ; soit de l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé ou alors de l'allocation aux adultes handicapés (entre 16 et 18 ans).

Monsieur MACHET précise que tous les **clubs** affiliés à une Fédération **sportive** sont automatiquement partenaires du dispositif **Pass'sport** et que les demandes de remboursement doivent **se faire** via le Compte Asso. Les **clubs** qui n'en disposent pas devront à minima créer un compte simplifié pour **faire** la demande de **remboursement**.

Il remercie les nombreux clubs de cette Assemblée qui ont déjà ouvert un compte et engagé les procédures de remboursement, il incite les autres à le faire.

Madame AYRAULT GUILLORY Marie-Ange, Secrétaire Générale de la Ligue Football Nouvelle Aquitaine.

Elle remercie le Président du District de son invitation, elle assure l'appui de la LFNA à toutes les décisions du District et est optimiste sur cette sortie de crise dû à la gestion de la Covid 19 qui a eu des conséquences évidentes sur le fonctionnement des clubs.

Monsieur LE YONDRE Philippe, Trésorier du Bureau Exécutif de la Ligue de Football Amateur.

Il nous fait une présentation complète de la LFA, et plus particulièrement du BELFA composé de 9 membres élus (3 Présidents de Districts, 1 Président de Ligue, 2 Présidents Délégués de Ligue, 1 Présidente de Club, 1 Secrétaire Général de la LFA, 1 Vice-Président de la LFA) et de 3 membres de droit.

Il nous fait part des priorités du BELFA, la proximité avec la mise en place d'un référent BELFA dans chaque District, une communication ciblée et adaptée, un travail collaboratif avec la mise en place d'outils pour aider les instances et les clubs.

Il aborde la reprise d'activité avec un accompagnement post covid, un retour au foot (tournée des Ligues, implication des différents acteurs, la communication Média), les aides financières avec le Fond d'Aide au Football Amateur (FAFA) et les subventions ANS

Il termine en remerciant tous les Présidents, Dirigeants et Bénévoles pour leur investissement au quotidien auprès de nos licenciés.

QUESTIONS DIVERSES

➤ Suite à l'intervention de Mme. AYRAULT GUILLORIT, Mr. Dominique PHILIPPE (HT Val de Sèvre) est intervenu en lui posant la question suivante :

« A la dernière AG LFNA du 20/21 novembre 2020 les clubs avaient voté contre la convention qui concernait la rémunération du Président de la LFNA, quelques mois après un PV du Comité de Direction de la Ligue fait état qu'il a été accordé ce qui avait été refusé à l'AG 2020.

En quoi une décision de l'AG, votée par les clubs, peut-elle être effacée par le Comité de Direction de la Ligue ? »

Mr. VERNOUX (Beauvoir sur Niort) confirme et approuve cette question.

Mme. AYRAULT GUILLORIT lui répond que ce n'est pas à elle de répondre à cette question, mais qu'elle veut bien en parler avec lui après l'Assemblée pour faire « remonter » les informations.

Daniel GUIGNARD lui répond que cette question doit être posée à la prochaine Assemblée Générale de la LFNA, lui rappelant que nous sommes en AG du DISTRICT et que cela ne concerne pas directement celui-ci.

Mr. LE YONDRE intervient en répondant qu'il avait un doute sur la procédure, qu'il devait vérifier et apportera une réponse plus tard.

REMISES DES RECOMPENSES

A nos Dirigeantes et Dirigeants Deux-Sévriens dont le mérite vient d'être récompensé par l'attribution d'une plaquette Fédérale ou d'une Médaille de la Ligue de Football Nouvelle Aquitaine, promotion 2021.

Médaille FFF Vermeil

Monsieur Prunier Jacky - District 79 / AMS ASSAIS

Médaille FFF Argent

Monsieur PAILLAT Claude - CO CERIZAY

Médailles LFNA OR :

Monsieur DUCAROIS Gilles - AIRVO ST JOUIN FC

Monsieur TARDIF Jean-Claude - AS ST MARTIN LES MELLE

Médailles LFNA Vermeil :

Madame DIENST Nadine - ESPOIR MAIXENTAIS

Madame NIVELLE Françoise - VAL DE BOUTONNE

Monsieur BICHON Loïc - MAUZE RIGNE SP.A

Monsieur PHILIPPE Dominique - HAUT VAL DE SEVRE 94 FC

Médailles LFNA Argent :

Madame JASMIN Isabelle - PORTUGAIS PARTHENAY

Madame VIGNAULT Laure - GATI-FOOT

Monsieur BERTEAU Patrice - NUEILLAUBIERS FC

Monsieur BROSSARD Yves - PAYS DE L'OUIN FC

Monsieur PAJOT Didier - FRONTENAY ST SYMPHORIEN

Pour finir cette Assemblée, le Président Daniel GUIGNARD, aidé par Monsieur Pierre LACROIX, Président d'Honneur remet un trophée d'honneur à Messieurs DESLIAS Jean-François, GUILLON David, GOUTTENEGRE Jean-Louis, PORCHER Michel, SABOURAULT André et SENARD Claude en récompense des bons et loyaux services rendus pendant de nombreuses années au sein du District de Football des Deux-Sèvres et les remercie de leur investissement.

Le Président termine cette Assemblée en prononçant son allocution de clôture :

Je remercie de nouveau Monsieur le Maire pour la mise à disposition de la salle, ainsi que le Président du club et toute son équipe dirigeante qui ont mis tout en œuvre pour l'organisation de cette Assemblée Générale.

Je tiens également à remercier nos partenaires qui nous soutiennent tout au long de la saison, qu'ils soient institutionnels ou privés.

Je citerai donc :

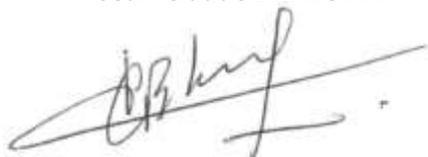
- Le Conseil Départemental et sa Présidente Madame Coralie DESNOUES, représentée par Monsieur GINGREAU François, pour sa subvention
- Le Directeur Départemental de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations, Monsieur Wilfried PELISSIER, pour sa subvention par le biais du CNDS
- La Ligue de Football Nouvelle Aquitaine et tout particulièrement son Président Saïd ENNJIMI, représenté par Madame AYRAULT GUILLORIT Marie-Ange, qui maintient les aides attribuées dans le cadre de la Convention d'Objectifs

- La Fédération et la L.F.A. représentée par Monsieur LE YONDRE Philippe
- Nike
- Le Crédit Mutuel
- Le Crédit Agricole
- La Boucherie Charcuterie Traiteur « Le Petit Fief »
- Les Petits Amoureux
- La Macif
- Les Brioches Pasquier
- Intersport
- La Société Guy LIMOGES
- Les différents médias qui relaient nos informations : La Nouvelle République - Le Courrier de l'Ouest – La Concorde - Collines FM - D4B - Radio Gâtine et Radio Val d'Or
- Les Municipalités où évoluent nos clubs de football
- Vous tous pour votre implication permanente et votre dévouement
- Tous les membres du Comité pour leur investissement pour le bon fonctionnement de notre maison
- Le personnel administratif Dominique pour qui nous avons une pensée particulière, Annie, Hakim, Anthony, Jean-Luc, Jean Marc ainsi que nos techniciens Christophe et Séverin.

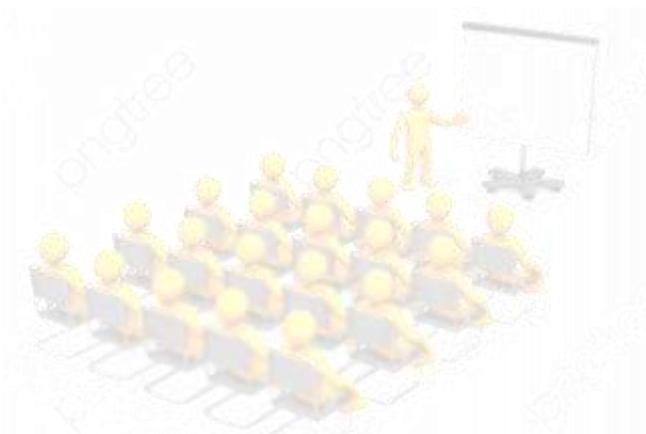
Un grand merci pour votre aide pour les uns et votre dévouement pour les autres, car sans vous, notre discipline ne pourrait vivre.

Il lève la séance de l'Assemblée Générale Ordinaire et Financière à 22 h

**Le Secrétaire Général
Jean-Claude BARBOTIN**



**Le Président Du District
Daniel GUIGNARD**



COMITE DIRECTEUR

Réunion du 16 Novembre 2021 Procès-Verbal n° 03

PRESENTS

Président : Mr. GUIGNARD Daniel

Membres : MM. BARBOTIN Jean-Claude - BAUDOUIN Gilles - BERTAUD Jean-Luc – BODIN Dany - BONNET Franck –BOURON Benoit - CHATELLIER Mickaël - DELAVALD Bernard - DENIAU Jean Paul – GAUVIN Francis – GODET Jean-Marie – GODET Jean-Pierre - LAMARQUE Dominique - LAROCHE Pierre - LIAGRE Alain – MALEN Jérôme - MASSE Jean-Yves - MAZURIE James - PARNAUDEAU Romain - PRUNIER Jacky – ROUGER Alain - THIBAUD Jean-Luc

Membres cooptés : MM. BOURDEVERE Jérôme - PORCHER Michel

Membre invité : Mr MICHEAU Anthony

EXCUSES : Mmes BRENET Ludivine - SARRAZIN Claire - RULLIER Maryse

MM. NOIRAUT Fabrice - OUVRARD Jacques - PETIT Jean - Dr. ZACCHEO Emmanuel

Membre coopté : Mr BERNARD Benjamin

Membre invité : Mr. GRIMPRET Christophe

ADOPTION DU PROCES-VERBAL DU DERNIER COMITE DIRECTEUR EN DATE DU 17 SEPTEMBRE 2021 PARU DANS LE JOURNAL ELECTRONIQUE N° 09 DU 05 NOVEMBRE 2021.

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité des membres présents.

Le Président souhaite la bienvenue à tout le monde

ARBITRAGE

Intervention Anthony MICHEAU : Projet Recherche de nouveaux arbitres

La situation de l'arbitrage dans notre District est plutôt bonne en nombre (environ 225) mais la moyenne d'âge est mauvaise puisqu'elle atteint 46 ans en D1 et D2, c'est catastrophique pour l'avenir.

Proposition, lancer un système de parrainage avec objectif de trouver 40 arbitres supplémentaires dont la fourchette d'âges de 20 à 40 ans.

Ce système de parrainage s'adresse à tous les arbitres du District.

- Le parrain est en activité,
- Le filleul (18 à 40 ans) est volontaire, subit une formation et passe l'examen d'arbitrage,
- Si succès, le filleul reçoit une tenue d'arbitre complète,
- Le parrain, lui, reçoit une carte cadeau Intersport,
- Le but est aussi d'impliquer l'arbitre au sein de son club et de faire prendre conscience de l'importance de l'arbitrage si nous voulons que tous les matchs soient encadrés,

Cette opération sera expliquée et lancée à la réunion départementale des arbitres du District le 12 janvier 2022.

DISCIPLINE – RECRUESCENCE DES CARTONS

Intervention de Bernard DELAVALD

Inquiétude sur le nombre de cartons distribués par les arbitres depuis le début de la saison, à titre d'exemple, le weekend du 13 et 14 novembre, 191 cartons émis dont 19 expulsions (8 après 2 avertissements) ce qui est énorme, surtout que les matchs jeunes sont aussi concernés et ce, de plus en plus.

C'est un sujet important sur lequel nous devons nous pencher, nous Comité Directeur, mais aussi dirigeants, joueurs et arbitres.

Une réflexion est lancée.

COMMISSION PROMOTION DE L'ARBITRAGE

Franck BONNET nous informe que 8 arbitres ont été formés pour intervenir en Futsal.

Formation FIA 6 arbitres sont pour l'instant inscrits, mais les inscriptions ne sont pas terminées et il y en aura d'autres.

COMMISSION FUTSAL

Le championnat se déroule bien malgré quelques forfaits, mais il n'y a pas de match en retard.

Bonne nouvelle, plusieurs équipes 2 se réengageraient en phase 2.

La Coupe pourrait avoir lieu sous un format différent, un point sera fait début décembre.

La formation des arbitres Futsal a eu lieu à St Maixent, remerciement au club de TYS FUTSAL pour nous avoir accueillis.

COMMISSION FEMININES

Bonne augmentation du nombre de pratiquantes et de dirigeantes, nous sommes presque arrivés au nombre de la période avant covid.

La deuxième phase du championnat à 8, U14/U17 et U11/U13 a débuté avec une augmentation d'engagements d'équipes dans chaque catégorie.

La réunion des éducateurs foot féminin s'est déroulée à Secondigny au mois d'octobre, 19 clubs étaient présents et 10 excusés. Chaque club a présenté sa structure ce qui a permis une bonne interaction entre J Marc LAVILLE et les clubs présents.

Les engagements pour le futsal, U11/U13, U14/U17 et seniors sont prolongés jusqu'au 20 novembre.

A noter que cette année les clubs de La Vienne peuvent s'inscrire sauf pour la catégorie U11/U13.

COMMISSION FOOT EVEIL

Alain ROUGER annonce que la journée Foot Eveil se déroulera le 11 juin 2022 à THOUARS.

Les plateaux de Noël au profit des Resto du Cœur auront lieu.

COMMISSION SPORTIVE

Tout se passe bien actuellement, pas de faits notables à annoncer.

Nous pouvons prendre des inscriptions supplémentaires en D5, mais ces équipes ne participeront pas au classement.

COMMISSION DES JEUNES ET DES ENTENTES

Les compétitions se déroulent normalement, très peu de retard en raison des bonnes conditions climatiques et à l'implication des clubs.

Phase 2 : Les demandes de modification (retrait d'équipe, nouveaux engagements, passage du foot à 7 au foot à 11 et inversement) devront parvenir au District avant le 15 décembre

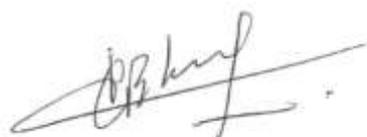
COMMISSION COMMUNICATION

Alain ROUGER nous présente la nouvelle plaquette du District, laquelle est destinée à la recherche de nouveaux partenaires à promouvoir et donner le nom d'une entreprise à une coupe.

CLOTURE DE LA REUNION

L'ordre du jour étant épuisé, le Président Daniel GUIGNARD lève la séance à 22 heures.

**Le Secrétaire Général
Jean-Claude BARBOTIN**



**Le Président
Daniel GUIGNARD**



COMMISSION SPORTIVE

Réunion du 27 janvier 2022 Procès-Verbal n° 22

Président : Mr. BAUDOUIN Gilles
Vice-Président : Mr. ROUGER Alain
Secrétaire : Mr GODET Jean-Marie
Membre Présent : Mr. GODET Jean-Pierre

Toutes les décisions sont susceptibles d'appel devant le Bureau du District dans les formes réglementaires dans un délai de 7 jours à compter du lendemain de la notification de la décision contestée.

Les Frais de Procédure, soit la somme de 73.00 € seront débités du compte du club appelant.

Pour les décisions concernant les matches de Coupes, le délai est ramené à 2 jours francs.

★★★★★

Le Procès-Verbal n° 21 du 20 Janvier 2022 est adopté à l'unanimité des Membres présents.

WEEK-END DU 22/23 JANVIER 2022

FORFAITS

Amende de 30 €

Match n° 51701.1.1 Val de Boutonne (3) - Lezay (3) en D5 poule H ➤ **Lezay 2^{ème} forfait**

Amende de 20 €

Match n° 53370.1 Pm/Augé/St Ean/Lezay (2) – GJ Coeur de Bocage (1) en Coupe Départementale U17 ➤ **Pm/Augé/St Ean/Lezay forfait**

Match n° 53346.1 FC 3C (2) – GJ Pays Mauléonnais (1) en Challenge Départemental U15 ➤ **FC 3C forfait**

DEMANDE AUTORISATION TOURNOI

Du club de Bressuire FC : ➤ Catégories U11 et U13 le dimanche 1^{er} mai 2022 stade Alain Métayer à Bressuire
Tournoi autorisé sous réserve que tous les joueurs soient licenciés F.F.F. et que ce jour-là, le terrain ne soit pas occupé par une compétition officielle.

DECLARATION TOURNOI

Frais de déclaration Tournoi 24 €

FC Bressuire ➤ Dimanche 1^{er} mai 2022

DECLARATION MATCHS AMICAUX

Mauzé Rigné ➔ le 23 janvier 2022 contre St Léger Montbrillais

MODIFICATION

WEEK-END DU 19/20 FEVRIER 2022

Le match n° 50962.1 St Amand S/Sèvre – Voulmentin St Aubin en D5 poule A se déroulera le dimanche 20 février 2022 à 15 h 00 sur le stade de St Amand S/Sèvre.

★★★★★

IMPORTANT : Informations aux équipes toujours qualifiées pour la suite des compétitions en coupes des Deux-Sèvres et Saboureau.

PROGRAMME

Afin d'arriver aux 1/8^{èmes} de finales : avec 16 équipes dans chacune de nos coupes.

Deux-Sèvres : le 30/01/2022 à 14h30 sur le terrain de Geay - St Varent Pierregeay (2) – Nueillaubiers (2) remis pour cause de COVID

Les 12/13 Février 2022 : Tour 5 - 11 Matches avec 22 équipes – restera 5 équipes de D1 qui rejoindront directement les 1/8^{èmes} de finale

Saboureau : Les 12/13 Février 2022 - Tour 4 : 16 Matches avec 32 équipes.

Tour d'étalement nécessaire afin d'arriver aux 1/8^{èmes} de finale avec 16 équipes.

Nous avons procédé au tirage au sort des équipes devant participer à ce tour d'Étalement.

Les vainqueurs des matchs (10) et (2) se rencontreront pour désigner un 1^{er} qualifié. Les vainqueurs des matchs (13) et (6) se rencontreront pour désigner le second qualifié. Ces 2 qualifiés participeront aux 1/8^{èmes} de finale.

Match (10) Moncutant 3 – Aubinrorthais 2

Match (2) Parthenay Portugais 1 - Exoudun 1

Match (13) Boismé Clessé 1 – Beaulieu Breuil 2

Match (6) Celles Verrines 3 – Mauzé Mignon 2

Tour d'étalement : La date vous sera communiquée ultérieurement.

Les 16/17 Avril : 1/8^{èmes} de finale.

COUPES DEUX-SEVRES – SABOUREAU

La Commission valide le tirage au sort des Coupes
Deux-Sèvres (5^{ème} Tour) et Coupe Saboureau (4^{ème} Tour)

Rencontres qui se dérouleront les
Samedi 12 Février 2022 à 20 h 00 et Dimanche 13 Février 2022 à 14 h 30
sur le terrain du club premier nommé.

Ainsi que les matchs du tour d'étalement en Coupe Saboureau
dont la date vous sera communiquée ultérieurement

Le Secrétaire
Jean-Marie GODET

Le Président
Gilles BAUDOUIN



COMMISSION LITIGES ET CONTENTIEUX

Réunion du 27 janvier 2022
Procès-Verbal n° 12

Président : Mr. ROUGER Alain

Vice-Président : Mr. BAUDOUIN Gilles

Secrétaire : Mr. GODET Jean-Marie

Membres Présents : MM. GAUVIN Francis – PETIT Jean-Jacques – PRUNIER Jacky

Toutes les décisions sont susceptibles d'appel devant le Bureau du District dans les formes réglementaires dans un délai de 7 jours à compter du lendemain de la notification de la décision contestée.

Les Frais de Procédure, soit la somme de 73.00 € seront débités du compte du club appelant.

Pour les décisions concernant les matches de Coupes, le délai est ramené à 2 jours francs.

★★★★★

Le Procès-Verbal n° 11 du 20 janvier 2022 est adopté à l'unanimité des Membres présents.

WEEK-END DU 22/23 JANVIER 2022

Match n° 53319.1 Breuil Bernard 1 – Coulonges Thouarsais 2 en Coupe Saboureau

Arbitre : Mr. PERCIN Marcel

Réserve d'avant match du club de Breuil Bernard

Je soussigné VERGNE Antonin licence n° 1142423213 Capitaine du club de Breuil Bernard, formule des réserves pour le motif suivant : Nombre de joueurs équipe première, supérieur à 3.

La Commission déclare la réserve régulièrement confirmée, recevable en la forme.

Après vérification des feuilles de matchs constate :

Qu'aucun joueur ayant participé à la dernière rencontre officielle d'une des équipes supérieures, ne figurait sur la feuille du match citée en référence, alors que celles-ci ne jouaient pas un match officiel le même jour ou le lendemain.

Match de référence pour l'équipe 1 : Coulonges Thouarsais (1) – Haut Val de Sevre (1) en coupe des Deux-Sèvres du 16/01/2022.

Par conséquent, déclare la Réserve non fondée.

Score acquis sur le terrain confirmé, à savoir : Breuil Bernard (1) – Coulonges Thouarsais (2) : 2 - 3

Les droits de confirmation, soit 37€, seront portés au débit du club de Breuil Bernard.

L'équipe de Coulonges Thouarsais (2) reste qualifiée pour la suite de la compétition en Coupe Saboureau.

Match n° 50970.1 St Sauveur 3 – Inter Bocage 4 en D5 poule A

Arbitre : Mr. ESTEVES Jason

Réserve d'avant match du club de St Sauveur

Je soussigné, CHARGE Raphaël, licence n° 1192410192, Capitaine du club de St Sauveur, formule des réserves sur la qualification et/ou la participation de l'ensemble des joueurs du club d'Inter Bocage pour le motif suivant : des joueurs du club d'InterBocage sont susceptibles d'avoir participé au dernier match d'une équipe supérieure du club qui ne joue pas le même jour ou le lendemain

La Commission déclare la réserve régulièrement confirmée, recevable en la forme.Après vérification des feuilles de matchs constate :

Que les joueurs : GUITTON Paul licence n° 2544121473 et LAIDET Julien licence n° 430708225 ont participé à la dernière rencontre officielle d'une des équipes supérieures de leur club alors que celles-ci ne jouaient pas un match officiel le même jour ou le lendemain.

Match de référence pour l'équipe 1 : en championnat Départemental 1 poule Unique : Inter Bocage Fc (1) – Vrines Fc (1) du 05/12/2021 à 15h00.

Match de référence pour l'équipe 2 : en championnat Départemental 2 poule Nord : St Varent Pierregeay (2) - Inter Bocage Fc (2) du 05/12/2021 à 15h00.

Match de référence pour l'équipe 3 : en Coupe Saboureau : Pays de l'Ouin Fc (3) - Inter Bocage Fc (3) du 16/01/2022 à 14h30.

En application des R.G de la LFNA : Article 26 Paragraphe C/2 - Restrictions collectives : La Commission, déclare l'équipe de l'Inter Bocage Fc (4) en infraction.

Par conséquent donne match perdu par pénalité à l'équipe de l'Inter Bocage Fc (4) avec 0 but et le Retrait d'1 point pour en attribuer le gain à l'équipe de St Sauveur (3) avec 3 buts et 3 points.

Les droits de confirmation, soit 37€, seront portés au débit du club de Inter Bocage Fc.

Le Secrétaire
Jean-Marie GODET

Le Président
Alain ROUGER



COMMISSION DES JEUNES

Réunion du 26 Janvier 2022
Procès-Verbal n° 09

Coupe de l'Angélique U15

Match n° 24250077 NIORT CHAMOIS F.C (U14R1) / FC BRESSUIRE (U15R1) du samedi 15 janvier 2022 :

La Commission des Jeunes entérine le résultat de la rencontre, à savoir :

NIORT CHAMOIS F.C – BRESSUIRE F.C score de 4 buts à 4 (TAB 3/4).

L'équipe de BRESSUIRE FC 1 est qualifiée pour le tour suivant.

1/4 de Finale du samedi 14 MAI 2022

Liste des rencontres :

BRESSUIRE 1 (15R1) / THOUARS 1 (15 R1)

NIORT ST FLORENT 2 (14R2) / NIORT CHAMOIS 1 (15R1)

CERIZAY 1 (14R2) / CHAURAY 1 (15R1) ou NIORT ST FLORENT 1 (15R2) / CHAURAY 1 (15R1)

CHAURAY 2 (14R2) / BRESSUIRE 2 (14R1)

Coupe de l'Angélique U17

1^{er} Tour

12 FEVRIER 2022

N. ST FLORENT 2 (16R1) / BRESSUIRE (17R1)

GATIFOOT 2 (16R2) / CHAURAY (17R1)

BRESSUIRE 2 (16R1) / PARTHENAY V (17R2)

GATIFOOT 1 (17R1) / EXEMPT

26 FEVRIER 2022

CERIZAY INTERBOCAGE (17R2) / CHAURAY 2 (16R1)

19 MARS 2022

THOUARS 2 (16R2) / FC BOUTONNAIS ASPM (17R2)

MONCOUTANT (16R2) / NIORT ST FLORENT 1 (17R1)

ECHIRE ST GELAIS (16R2) / THOUARS (17R2)

Coupe de l'Angélique U13

½ Finale

AUTIZE OREE / BRESSUIRE FC le Samedi 12 FEVIER à 14H00 stade de COULONGES/ AUTIZE.

Vainqueur plateau D / NIORT CHAMOIS FC (Date et lieu à déterminer).

Coupe Régionale U17

La Commission félicite les équipes qualifiées pour le 4ème tour (CERIZAY INTERBOCAGE GJ (R2) – BRESSUIRE F.C -CHAURAY F.C - GATIFOOT) ➡ Prochain tour le 19 MARS.

Le Secrétaire de la Commission

Jean-Paul DENIAU



COMMISSION FUTSAL

Réunion du 24 JANVIER 2022

Procès-Verbal n° 05

Membres présents : Mrs GAUVIN Francis – BOURON Benoit - David BABET - Victorien BARTHEL – Jean Yves MASSE

Membres excusés : Mrs BARTHEL Victorien - MASSE Jean-Yves

Ordre du jour :

- ✓ Dossier divers
- ✓ Tirage de la Coupe

Courrier de Mrs GEOFFRIAULT et LUTIAU du club de THE FOC VOUILLETAIS :

Benoit BOURON, membre de la commission ne participe pas sur ce sujet

La commission prend note des différents événements relatés dans ce courrier. Il est regrettable que la compétition prime sur la bonne ambiance et le développement du Futsal. Pour rappel tous clubs ont la possibilité de poser des réserves d'avant match et ou des réclamations d'après match en respectant les règlements en vigueur disponibles sur les différents sites de la FFF, de la LFNA et du District.

Divers :

Il est également rappelé aux différents dirigeants responsables et arbitres que la FMI est obligatoire et doit être remplie convenablement et surtout en fin de match avec les différents événements et surtout l'entrée des remplaçants. Pour rappel seule la feuille de match officielle fait foi.

Pour les clubs qui auraient des difficultés sur des points de règlement ou autre question, les membres de la commission et ou du District sont à votre écoute pour vous répondre.

Il est préférable de nous contacter avant d'échanger sur les réseaux sociaux.

Pour rappel le règlement prévoit également des sanctions pour toute personne qui aurait des paroles disconvenantes, envers des membres d'un autre club ainsi qu'envers les membres des institutions gestionnaires, sur les réseaux sociaux.

Championnat journée 4

À la suite d'une erreur de la commission concernant la programmation des vacances de février sur le calendrier général (décalée d'une semaine), la commission reprogramme la journée 4 prévue semaine 8 (du 21 au 26 février) en semaine 6 (du 7 au 12 février) ainsi la deuxième semaine de vacances sera libre sans compétition.

Coupe futsal

Organisation du 2^{ème} tour :

Les rencontres se dérouleront semaine 7

Avec 8 vainqueurs du premier tour et les 8 exempts

Tirage au sort des rencontres :

- ✓ Niort AFC / Thenezay 1
- ✓ Tys Futsal 3 / L'Absie Largeasse Mouthier
- ✓ Ex Tension 1 / Celles Verrines
- ✓ RC Niortais 1 / Gatifoot
- ✓ Aiffres 1 / Casc Niort 1
- ✓ Vouilletais 2 / Boutonnais 1
- ✓ Bessines Asptt / Beaulieu Breuil
- ✓ Niort Chamois / Tys Futsal 1

Des arbitres seront désignés sur les rencontres.

Francis GAUVIN,
Président de la Commission Futsal.



NOS PARTENAIRES



Le bon sens a de l'avenir



Tous les ingrédients de l'amour

La fromagère Les galipotes



AVIS AUX CLUBS



Rappel des mesures gouvernementales Décret n°2022-51 du 22/01/2022

Mesures applicables au 24/01/2022

Pass VACCINAL (personnes majeures ou mineures d'au moins 16ans) :

- Schéma vaccinal complet
- Certificat de rétablissement de la covid 19
- Certificat de contre-indication à la vaccination covid

"Une dérogation permettant d'utiliser un certificat de test négatif de moins de 24h dans le cadre du Pass Vaccinal, sera possible jusqu'au 15 février, pour les personnes ayant reçu leur première dose de vaccin d'ici là, dans l'attente de leur deuxième dose."



Pass SANITAIRE (personnes mineures de 12 à 15 ans) :

- Schéma vaccinal complet
- test PCR ou antigénique négatif de - de 24h (jusqu'à H-2 du match)
- Certificat de rétablissement de la covid 19
- Certificat de contre-indication à la vaccination covid

Accueil du public :

- Port du masque obligatoire
- Présentation du Pass vaccinal ou sanitaire (si stade clôturé)
- Places assises en tribune ou debout avec respect de la distanciation



- **Buvette, restauration et collation interdite.**
- **Pas de Coup d'envoi fictif**
- **Pas de salutations / croisements entre les joueurs/ses, arbitres, dirigeant(e)s ou délégué(e)s**
- **Report envisagé si 4 nouveaux cas positifs [voir annotation *] (3 Futsal) sur 7 jours glissants ou si l'ARS impose un isolement**



- Désignation d'un(e) référent(e) Covid
- **Zone des vestiaires accessible uniquement aux personnes essentielles** à l'organisation de la rencontre avec pass vaccinal ou sanitaire.
- **Port du masque obligatoire** pour toutes et tous, **même sur le banc.** Excepté au moment de la pratique et de l'encadrement



FACEBOOK DS-CUP



FIFA 22



Le District de Football des Deux-Sèvres organise son **tournoi E-Foot sur Playstation** ! Alors viens représenter ton club et tente de gagner l'un des 4 magnifiques lots (ouvert à tou(te)s, petit(e)s et grand(e)s) :

- **1^{ère} place** : 1 Maillot de l'équipe de France (Masculine ou Féminine) + carte cadeau PSN 50€
- **2^{ème} place** : 2 places pour le Futuroscope
- **3^{ème} place** : 1 Maillot de l'équipe des Chamois Niortais + 2 places pour un match à Niort
- **4^{ème} place** : 1 Maillot de l'équipe du PAU FC

Pour s'inscrire, rien du plus simple :

<https://foot79.playce.gg/fr/tournaments/facebook-dscup>



INFOS CLUBS

SA MONCOUTANT FOOTBALL



Poste à pourvoir

Pour la saison 2022-2023

Le S.A MONCOUTANT Football (Régional 2), recherche un entraîneur diplômé (Titulaire du BEF) pour ses catégories seniors.

Missions :

- Préparer et animer les séances d'entraînements,
- Encadrer l'équipe fanion en compétition,
- Participer au développement du projet club dans le domaine sportif, éducatif et associatif.

Profil :

- Bon relationnel, communicant,
- Bonne compétences techniques,
- Être organisé,
- Être capable de travailler en équipe,
- Avoir le sens des responsabilités.

Pour plus de renseignements ou postuler merci de contacter :

Mr BOSSARD Emmanuel "Président" - 06 80 25 07 26 ou envoyer lettre de motivation + CV à emmanuelbossard@sfr.fr





TOURNOI RÉGIS GRAVELEAU



U10/U11

U12/U13



1 MAI 2022



Le Football Club de Bressuire est heureux de vous inviter à son tournoi Régis Graveleau
Le Dimanche 1^{er} mai 2022 de 9h30 à 17h30

Nous serions ravis de vous compter parmi nos participants !

Pour inscrire vos équipes U11 et/ou U13,
 Merci de nous faire parvenir la coupon réponse
Avant le 1^{er} avril 2022.

TARIFS

30€ PAR ÉQUIPE
25€ A PARTIR DE 2^{ème} ÉQUIPE D'UNE MEME CATÉGORIE

Exemple :
 - 2 équipes U11 = 50 €
 - 1 équipe U11 et 1 équipe U13 = 60€




LE TOURNOI RÉGIS GRAVELEAU C'EST :

- ✓ Le dimanche 1^{er} mai
- ✓ Les catégories U10/U11 et U12/U13
- ✓ Engagements limités :
 - 32 équipes U11
 - 32 équipes U13
- ✓ 8 terrains de foot réduits (dont 2 Synthétiques)

UNE RÉCOMPENSE POUR TOUS !
 Nous serions ravis de vous compter parmi nos participants !






NOUS CONTACTER !

Site internet :
www.fcbressuire.com

E-mail :
contact@fcbressuire.com

Adresse :
 FC BRESSUIRE Stade Alain Métayer 19 rue Malabry
 79300 Bressuire

Le secrétariat est ouvert du lundi au vendredi (sauf Jeudi)
 De 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

Tel :
 05 49 65 29 71



Engagement limités à 32 équipes par catégorie



Composition d'une équipe
8 joueurs + 2 remplaçants

COUPON - RÉPONSE

NOM DU CLUB :

PARTICIPERA AU TOURNOI

NOMBRES D'ÉQUIPE :

- Équipes U10/U11 : (2 Maxi)
- Équipes U12/U13 : (2 Maxi)

RESPONSABLE :

- Nom : Prénom :
- Téléphone : E-Mail :

NE PARTICIPERA PAS AU TOURNOI

REPONSE AVANT LE 1^{er} AVRIL 2022

Tarifs :
 30 € par équipe
 25 € à partir de la 2^{ème} équipe d'une même catégorie